

Pris à l'intérieur, il détermine une gastro-entérite grave, douloureuse, et même mortelle, si la dose dépasse 200 grammes. Les inhalations d'ammoniaque et l'eau albumineuse en boisson ont été utilisées comme contrepoison.

2° Baume du Pérou. — Ce liquide visqueux, de consistance presque pâteuse, de couleur brun noir, d'odeur agréable, s'écoule d'incisions pratiquées au tronc du *Myroxylon peruvianum*, ou du *Myroxylon pereiræ*.

Pur ou mêlé à l'huile de cade et appliqué en frictions, il était autrefois un des meilleurs topiques contre la gale, dont il est capable de tuer le parasite sans frotte préalable.

3° Styrax. — Le styrax, utilisé dans le même but, ne semble pas aussi actif.

4° Staphysaigre. — Les graines de cette plante (*Delphinium staphysagria*, Renonculées) contiennent deux alcaloïdes toxiques : la *delphine* ou *delphinine* et la *staphysaigrine*. Elles ne sont plus usitées à l'intérieur, mais-elles donnent une poudre que l'on emploie, avec quelques avantages, contre les acares, les poux et autres parasites animaux, soit pure, soit mélangée à une autre poudre inerte (amidon, talc de Venise, etc.).

§ 2. — AGENTS DESTRUCTEURS DE PARASITES VÉGÉTAUX

Incrustés dans les couches cornées de l'épiderme, dans les poils ou dans les ongles, les parasites végétaux (*achorion*, *trichophyton*, *microsporon furfur*, *microsporon minutissimum*) résistent, non pas qu'on ne puisse les tuer, mais parce qu'on ne peut les atteindre. Le seul moyen de les détruire, c'est de faire tomber la couche épidermique ou l'annexe de l'épiderme qu'ils ont envahi. Les agents destructeurs de ces parasites sont des substances qui font desquamer l'épiderme. En dehors des vésicatoires, de la teinture de cantharides, de l'huile de croton, les plus usités sont l'acide salicylique, la teinture d'iode, le sublimé et le turbith minéral, dont les effets ont déjà été étudiés. Le savon mou de potasse est encore à ce point de vue d'un emploi très utile.

Ces divers agents suffisent lorsque le parasite habite les couches superficielles de l'épiderme (*herpès circiné*, *pityriasis versicolor*, *érythèmes trichophytiques*) ; mais s'il est logé dans les poils (*favus*, *teigne tondante*), l'épilation méthodique à la pince est nécessaire. Dans le *sycosis parasitaire*, les nodosités doivent souvent être incisées au bistouri et rigoureusement aseptisées. Dans la *trichophytie unguéale*, qui heureusement guérit quelquefois d'elle-même, l'arrachement de l'ongle est souvent nécessaire, ou bien on en provoque la chute par une pommade au pyrogallol.

Dans la *pelade*, dont la nature parasitaire est controversée, j'ai renoncé à l'épilation que l'on a conseillé de pratiquer autour des plaques malades ; et j'ai vu généralement mes malades guéris en six ou huit mois par les frictions excitantes et antiseptiques (sublimé, cantharides), les lotions de la tête une fois par semaine, l'antiseptie scrupuleuse des coiffures et des objets de toilette.

ARTICLE IV

MÉDICAMENTS QUI MODIFIENT LA NUTRITION

DE LA PEAU

Les dermatologistes ont longtemps employé les remèdes qui leur paraissaient utiles sans chercher à expliquer leur action. Les noms de siccatifs, d'émollients, de substitutifs, servaient plutôt à indiquer les phénomènes observés après leur application qu'à expliquer le processus de guérison. UNNA a voulu pénétrer plus avant dans l'étude du mécanisme thérapeutique ; il a reconnu que certains agents sont *kératolytiques*, c'est-à-dire amènent la désagrégation et la desquamation des couches épidermiques, que d'autres sont *kératoplastiques*, c'est-à-dire affermissent l'épiderme. Il attribue cette action à la soustraction plus ou moins rapide de l'oxygène aux cellules du réseau de Malpighi ; la déshydratation de celles-ci serait aussi un facteur important. Il est certain que c'est dans de pareilles recherches que l'on trouvera un jour ou l'autre le secret du traitement des

dermatoses ; mais ces notions qui serviront plus tard de base aux classifications des médications cutanées sont encore trop peu précises. N'oublions pas en effet que la même substance peut être kératolytique ou kératoplastique suivant la manière dont on l'emploie (voy. *Soufre*). N'oublions pas également que les propriétés antiseptiques de certains topiques, en leur permettant de débarrasser la peau de ses hôtes microbiens, leur donnent dans certains cas l'apparence de remèdes qui agissent favorablement sur la nutrition de la peau, alors qu'ils n'ont en réalité aucune valeur trophique. Il faut donc nous résigner à étudier les médicaments dermatologiques sans aucune classification rationnelle.

1° Huile de cade. — Ce liquide brun noirâtre, empyreumatique, d'une odeur très persistante qui imprégnait jadis les salles de l'hôpital Saint-Louis, est extrait du *Juniperus oxycedrus* (Conifères).

Il a été longtemps le remède classique des *eczémas chroniques* à forme sèche, du *psoriasis*, de diverses *dermatoses parasitaires*. On l'emploie en frictions quotidiennes ou biquotidiennes sur les points malades, et il donne de beaux succès. Mais l'odeur désagréable qu'il laisse, l'ennui de rester couvert d'un enduit huileux, l'aspect crasseux qu'il donne au linge de corps, la fréquence des éruptions acnéiques qu'il provoque ont fait restreindre son usage.

L'huile de cade peut être utilisée pure ou mélangée en proportions variables à la glycérine ou à d'autres excipients ; ou mêlée à du collodion et à de l'acétone anhydre (GAUCHER), préparation qui masquerait l'odeur et éviterait la souillure des linges.

2° Ichtyol. — A. CARACTÈRES GÉNÉRAUX. — Le produit que l'on emploie actuellement n'est plus le même que le corps qui a été primitivement introduit sous ce nom dans la thérapeutique. C'était d'abord le produit de la distillation d'une roche bitumineuse du Tyrol riche en poissons fossiles (*sulfo-ichtyolate de sodium*) : c'est maintenant un produit artificiel (*ichtyosulfate d'ammoniaque*). Il se présente sous l'aspect d'un liquide noirâtre,

d'aspect gras, d'odeur nauséabonde, peut se mêler en toutes proportions avec les corps gras, se dissout en partie dans l'eau, se dissout complètement dans un mélange d'alcool et d'éther. Il semble devoir ses propriétés à sa richesse en soufre.

Assez nettement antiseptique, l'ichtyol aurait aussi une action analgésiante et décongestionnante qui n'est pas hors de contestation. Il paraît peu toxique. Il augmente le nombre des hématies.

B. USAGES THÉRAPEUTIQUES. — Ses propriétés thérapeutiques ont été vantées à outrance. Sans accepter aveuglément tout le bien qu'on en a dit, il faut reconnaître que son action *intus* et *extra* a été utile dans un grand nombre de dermatoses.

a. L'*acné pustuleuse*, l'*acné couperosique*, cèdent à l'ichtyol après avoir résisté à d'autres traitements.

b. L'*eczéma récidivant de la face*, l'*eczéma séborrhéique* des régions sternale et dorsale, sont rapidement améliorés, de même le *psoriasis*, les *pityriasis* et en général les affections squameuses.

c. Son action antiprurigineuse en indique l'emploi dans les *prurits localisés*, et en particulier dans le *prurit vulvaire*.

d. THÉODOROFF l'a employé avec grand succès dans les cas d'*ulcération cancéreuse* (pommade à 2 p. 100).

e. CHÉRON a guéri plusieurs *fissures anales* par le procédé suivant : analgésie locale par l'application sur l'anus d'une boulette d'ouate imbibée d'une solution de cocaïne 1/50 ; au bout de cinq minutes, alors que l'insensibilité permet d'étaler facilement les plis radiés, on touche le fond de la fissure avec un stylet trempé dans l'ichtyol, le pansement est répété chaque jour et amène rapidement la guérison.

f. Les *brûlures* et l'*érysipèle* ont été traités par l'ichtyol, qui, en pareil cas, doit, à notre avis, céder le pas à beaucoup d'autres topiques.

g. JADASSOHN l'a conseillé en solution à 1, 2, 3, 4 et 5 p. 100 dans les *blennorragies* même aiguës ; les injections doivent être répétées toutes les deux heures. BALZER constate que les gonococques disparaissent très rapidement. Les résultats ultérieurs du traitement n'ont pas encore été suffisamment étudiés.

h. Les badigeonnages à l'ichthyol, l'introduction dans le vagin de tampons d'ouate imbibés de glycérine ichtyolée ou d'ovules à l'ichthyol modifient très heureusement les *ulcérations du col utérin*, décongestionnent la matrice et ses annexes et sont devenus d'un emploi journalier en gynécologie.

i. Dans les *affections respiratoires*, ce remède ne semble avoir ni d'autres effets, ni d'autres indications que ceux des sulfureux.

j. MONCORVO fils l'a prescrit avec succès dans deux cas de *chylurie*.

k. DE BRUN à Beyrouth lui reconnaît une grande efficacité dans la *lèpre tuberculeuse* en particulier contre les ulcérations nasales : il le croit tout à fait inefficace contre les formes anesthésiques et le donne seulement à l'intérieur à la dose élevée de 8 à 10 grammes, dose qu'il n'atteint d'ailleurs que très progressivement.

C. PRÉPARATIONS ET DOSES. — Les formules relatives à l'ichthyol peuvent remplir à elles seules un petit volume. Voici les principales :

a. *Usage interne*: 1° Pilules ou capsules à 0^{gr},25. De 4 à 12 par jour.

2° Ichtyol, 10 grammes; alcool à 65°, 20 grammes; XXX gouttes dans un verre d'eau à prendre en plusieurs fois dans la journée. Augmenter de deux gouttes par jour jusqu'à CL (BRANTHOMÉ);

b. *Usage externe*: 1° Pur en applications légèrement irritantes et caustiques.

2° En solution de 1 à 20 p. 100.

3° Mélanges avec la glycérine; pommades avec la vaseline, l'axonge, la lanoline, etc., en toutes proportions.

4° Traumaticines, savons, collodions, vernis albumineux à l'ichthyol, etc.

c. *Voie hypodermique* (peu usitée).

Ichtyol.	0 ^{gr} ,3.
Eau distillée	10 grammes.

Injecter un centimètre cube.

3° **Tuménol, thiol.** — Ce sont des succédanés de l'ichthyol, mais moins réputés, et d'un emploi moins facile.

Le *Tuménol* dérive des huiles minérales obtenues par la distillation des schistes bitumineux. Il a été employé dans l'eczéma prurigineux, dissous dans un mélange d'eau, d'alcool et de glycérine (1/60).

Le *Thiol*, étudié par JACOBSEN, est un produit de la distillation de la tourbe avec 15 p. 100 de soufre, produit que l'on traite par l'acide sulfurique, puis par l'ammoniaque. On l'emploie en solution aqueuse (1/2), que l'on étale sur les points malades à l'aide d'un petit tampon d'ouate.

Le thiol a les mêmes usages que l'ichthyol; il serait avantageux de l'employer dans l'acnée sébacée du nez (*séborrhée huileuse*), en général si rebelle.

4° **Naftalan.** — Si l'ichthyol vient d'une roche du Tyrol, le naftalan est extrait d'un nafté spécial du Caucase. Il constitue un onguent naturel, ni caustique ni toxique, fusible seulement à 112°, paraît être antiprurigineux, donne de bons résultats dans les *eczémas chroniques*, les *fissures*, les *crevasses*, dans l'*eczéma vestibulaire des narines*, et même dans le *psoriasis*. On peut l'associer à d'autres topiques (oxyde de zinc, menthol, etc).

5° **Aristol et composés iodés.** — A. CARACTÈRES GÉNÉRAUX. — A son avènement, récent encore, dans la matière médicale, il semblait que l'*Aristol* allait être le topique par excellence pour les *ulcérations chroniques*, la guérison des *épithéliomas de la face*. Mais après quelques mois de succès, il est rentré dans une paisible obscurité.

L'*Aristol* est une poudre brunâtre, amorphe, obtenue par précipitation quand on traite une solution d'iode iodurée par une solution alcaline de thymol; c'est du *thymol biioduré*; il renferme 45 p. 100 d'iode. Il est sans saveur, ni odeur; il n'est soluble que dans l'éther et les huiles grasses; il se décompose facilement à la chaleur et à la lumière.

B. USAGES THÉRAPEUTIQUES. — C'est un agent faiblement antiseptique et peu toxique.

On l'a essayé dans un grand nombre de dermatoses ; mais on n'en a retenu l'usage que dans le *lupus* et l'*épithélioma*. Pour le *lupus*, il agit bien, lorsqu'une opération préalable (curettage ou scarification) a commencé à égaliser la surface tuberculisée ; il active et régularise la cicatrisation. Les vieux épithéliomas de la face, ceux qui se rapprochent du type de l'*ulcus rodens* sont souvent améliorés d'une façon inespérée par les pansements à l'aristol ; mais la guérison complète est rare. On peut aussi l'employer dans les *ulcères variqueux*, dans les *ulcérations tuberculeuses* (BROCO).

L'insufflation de poudre d'aristol est réellement utile dans les *otorrhées chroniques*, dans les *rhinites chroniques*, même tuberculeuses.

C. MODES D'APPLICATION ET DOSES :

1° L'aristol peut être employé en nature pour saupoudrer une plaie et faire des insufflations.

2° Pommades : En général à 1/10. Le cérat et la lanoline seraient les meilleurs excipients, car, avec la vaseline, on n'obtient pas un mélange homogène ; et avec la glycérine et l'axonge benzoïnée, l'aristol se décompose très vite (PAGARDIE).

3° Crayons, gazes, solution éthérée, collodion, etc.

D. AUTRES COMPOSÉS IODÉS. — L'*europène*, l'*amiloforme*, et de nombreux composés iodés, antiseptiques et excitants peuvent être considérés comme des succédanés de l'aristol.

6° **Acide chrysophanique (chrysarobine)**. — A. CARACTÈRES GÉNÉRAUX. — Cristallisé en aiguilles d'un jaune doré, insoluble dans l'eau, l'*acide chrysophanique* se retire de la rhubarbe, où il est très abondant. Mais le plus actif, au point de vue thérapeutique, est celui qu'on trouve dans la *poudre de Goa* ou *araroba*, produit exotique dont l'origine et la composition sont assez mal connues¹.

¹ Quelques auteurs réservent le nom de chrysarobine au corps extrait de la poudre de Goa, lequel serait un produit de réduction de l'acide chrysophanique. Dans les prescriptions, pour éviter tout malentendu, il vaudra mieux formuler sous le nom de *chrysarobine*.

B. ACTION THÉRAPEUTIQUE. — Il a été introduit dans la thérapeutique par BALMANNO-SQUIRE, puis par Ernest BESNIER ; c'est l'agent réducteur par excellence de l'élément psoriasique. Sous son influence, l'état squameux des plaques cesse rapidement de se produire, elles pâlisent ; tandis qu'autour d'elles la peau saine irritée par le topique prend une coloration rouge vineux. Cet érythème chrysophanique peut être très étendu, se compliquer sur les membres de folliculites, aux parties génitales d'une dermatite profonde, quelquefois d'escarres. Une conjonctivite intense est habituelle, si les applications n'ont pas été très bien réglées. Enfin BESNIER signale « de graves intoxications avec anoxémie pouvant amener une terminaison funeste ».

Ces inconvénients, sans parler des taches indélébiles noir violet laissées sur les linges, obligent à restreindre et à surveiller très exactement l'emploi de ce topique, qui est d'ailleurs parfaitement capable de blanchir, en quinze jours, un *psoriasis* d'intensité et d'ancienneté moyennes.

« On n'étendra pas la médication d'emblée à tous les points du corps, avant d'avoir étudié le degré de tolérance chrysophanique générale et locale chez le malade traité. La cure sera disposée par lots, en commençant par les membres inférieurs, où la guérison réclame toujours le plus de temps. » (E. BESNIER.)

C. MODES D'APPLICATION ET DOSES :

1° Pommades à la vaseline, à 5 p. 100 au début ; plus tard à 10 p. 100. Deux frictions par jour, limitées aux plaques. On peut protéger les parties saines voisines, par des badigeonnages gélatinés.

2° Les *traumaticines*, les *collodions*, *chrysophaniques* à 1/10, appliqués exactement aux plaques psoriasiques, évitent quelquefois, mais pas toujours, les dangers et les inconvénients de ce remède.

7° **Anthrarobine**. — Ce produit retiré de l'alizarine de la garance par LIEBERMANN est une poudre blanc jaunâtre, que l'on emploie en pommades à 1 ou 2 p. 100 dans le traitement du *psoriasis* ; elle est moins irritante, mais aussi beaucoup moins active que la chrysarobine.

8° Pyrogallol. — Le pyrogallol ou acide pyrogallique est un produit de la distillation de l'acide gallique. Il est soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther, cristallise en aiguilles ou en lamelles. Il teint le linge en noir.

Les usages thérapeutiques sont les mêmes que ceux de l'acide chrysophanique ; comme lui, il guérit le *psoriasis*, mais plus lentement, en quatre ou cinq semaines ; il blanchit les plaques, et colore en noir la peau saine et les cheveux. Il produit des dermites et des folliculites moins intenses ; mais il peut provoquer des accidents généraux graves, qui commencent par le brunissement de l'urine, et se continuent par une intoxication hématurique suraiguë, anoxhémie, néphrorragies, entérorragies, cystite, urines vertes, puis sanglantes, etc. (E. BESNIER).

Son emploi sera fait sur des surfaces restreintes, scrupuleusement surveillé par le médecin qui doit examiner l'urine *tous les jours*. Il se fait à l'aide de pommades, de traumaticines, de collodion, etc., comme pour l'acide chrysophanique. Les deux remèdes peuvent être associés dans le même excipient à la condition de ne prescrire de chacun d'eux que la moitié de la dose habituelle.

W. DUBREUILH provoque, à l'aide de la pommade au pyrogallol, une inflammation éliminatrice de l'ongle, dans les cas d'onychomycose ; ce procédé lui paraît plus sûr et plus radical que l'avulsion chirurgicale.

9° Acide picrique. — L'acide picrique (*trinitrophénol, acide carbazotique*) est le résultat d'une combinaison de l'acide azotique fumant avec le phénol.

A. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET PHYSIOLOGIQUES. — Il cristallise en tablettes jaunes brillantes, solubles dans l'alcool et l'éther, peu solubles dans l'eau (1/86). Il a une saveur amère et donne avec les bases des sels explosifs.

En rapport direct avec les microbes, il se montre faiblement antiseptique ; mais pratiquement il empêche la contamination des plaies par deux effets importants : la *coagulation des albuminoïdes* et la *kératogenèse*. A son contact, les substances albu-

mineuses se précipitent à la condition qu'elles soient en solution acide (cette propriété a été utilisée par ESBAUGH pour l'examen clinique de l'urine) ; elles forment ainsi une couche imperméable à la surface des solutions de continuité. En outre, sous son influence, l'épiderme prolifère avec activité, subit rapidement la transformation cornée (action kératoplastique) ; les nouvelles couches se succèdent même trop vite, au point qu'il en résulte bientôt de la desquamation. Les albumines coagulées, les cellules cornées, la poudre picrique elle-même forment par leur mélange une croûte protectrice au-dessous de laquelle la cicatrisation peut s'effectuer sans encombre.

B. TOXICITÉ. — A l'intérieur, l'acide picrique est toxique, sans qu'on ait pu préciser à quelle dose il devient dangereux ; on donne généralement le chiffre de 0^{gr},05 à 0^{gr},15. La coloration jaune des téguments et des conjonctives, la coloration rougeâtre de l'urine, l'exagération de l'appétit sexuel, les troubles digestifs, la dépression mentale sont les premiers signes de cet empoisonnement, qui peut se compliquer d'érythèmes polymorphes et d'altérations du sang. L'acide picrique employé comme topique a pu être absorbé et provoquer les mêmes phénomènes.

C. USAGES THÉRAPEUTIQUES. — C'est à CHÉRON et à THIÉRY que l'on doit les premiers travaux sur les effets cliniques de ce remède. Les principales indications sont les suivantes :

a. Dans les *brûtures* du *premier* et du *second degré*, quand on a lavé les surfaces, évacué les phlyctènes sans enlever l'épiderme et épongé avec de l'ouate hydrophile, il provoque d'abord une certaine cuisson, puis calme la douleur et arrête rapidement toute exsudation. Le pansement doit être sec et renouvelé aussi rarement que possible ; le pansement humide ne réussit pas. Quand le traitement est bien dirigé, la guérison est rapide.

b. Les *plaies superficielles* et *peu étendues* (gerçures, fissures à l'anus, excoriations fessières des cavaliers) (MANQUAT), sont avantageusement pansées à l'acide picrique. On l'a conseillé pour les *gerçures du mamelon* ; mais je ne sais s'il ne serait pas sans inconvénient pour le nourrisson.

c. L'*eczéma aigu, humide et suintant* s'en trouve aussi bien que les brûlures. Mais les *eczémas secs, à forme lichénoïde*, n'en éprouvent aucun bénéfice, sauf quelquefois le soulagement des démangeaisons. Bien qu'il provoque lui-même des érythèmes, l'acide picrique a été appliqué avec succès au traitement de plusieurs *éruptions médicamenteuses*. Le badigeon picriqué peut même être appliqué aux *blépharites eczémateuses et impétigineuses* (FAGE).

d. Les *écoulements muco-purulents* de l'urèthre, de la vessie, des fosses nasales, des oreilles ont été améliorés, au point de vue de la douleur et de la suppuration, par les injections de solutions étendues et tièdes d'acide picrique.

D. MODES D'APPLICATION ET DOSES. — Le remède est bon par lui-même ; mais le succès dépend avant tout du soin et de l'adresse avec lesquels le médecin l'aura employé.

a. *Solution à 12 p. 1000*. — Elle convient pour l'immersion ou le badigeonnage des régions brûlées ou eczémateuses, qui seront ensuite recouvertes d'ouate hydrophile.

On peut aussi en imbiber des compresses de gaze stérilisée que l'on appliquera directement sur les points malades.

Ne jamais recouvrir de gutta-percha ni d'aucune membrane imperméable.

b. *Solution à 6 p. 1000*. — Usitée d'après MANQUAT comme moyen prophylactique pour durcir l'épiderme des parties soumises à des frottements répétés (pieds des fantassins, fesses des cavaliers).

c. *Solution à 0,50 p. 1000*. — Bonne pour les injections dans les cavités muqueuses.

d. *Éther picriqué*. — Solution saturée d'acide picrique dans l'éther. Ce liquide, employé en badigeonnages au pinceau, laisse après évaporation un vernis picriqué qui recouvre exactement la plaie et a une action analgésiante, antiprurigineuse et kératoplastique. Il y a cependant quelquefois dans le premier moment une douleur qui disparaît très vite. L'*alcool picriqué* est d'un emploi analogue.

e. *Pommade picriquée*. — A 1/50° ou à 1/100°.

f. *Gaze, ouate picriquées*. — A 12 p. 100.

L'acide picrique donne au linge une couleur jaune qui disparaît au lavage et colore aussi les mains. On prévient cet inconvénient en les enduisant au préalable de vaseline, et on y remédie en les lavant dans une solution de carbonate de lithine ou dans de l'eau légèrement ammoniacale.

10° **Chélidoïne**. — Remède populaire contre les verrues, le suc de *Chélidoïne, Chelidonium majus*, légèrement caustique ou au moins irritant, a été essayé par DENISENKO contre le *cancer*. Les *épithéliomes* de la peau, des lèvres, du larynx, et même les tumeurs de l'estomac ont été traités par ce nouveau remède, avec succès, au dire des premiers observateurs. On peut prescrire 0^{sr},75 à 1^{sr},50 d'extrait de chélidoïne à l'intérieur et faire des badigeonnages avec un mélange à parties égales de glycérine et d'extrait. Les auteurs ne spécifient pas s'ils ont utilisé l'extrait sec ou l'extrait fluide, ce qui est cependant important au point de vue du dosage.

11° **Sels et oxydes métalliques**. — L'emploi d'un très grand nombre de composés métalliques en dermatothérapie est vulgaire, tant il est fréquent. Cependant, il serait difficile de trouver un travail complet sur l'action physiologique de ces préparations, appliquées sur une surface ouverte, ou même sur les indications précises de leur usage médical.

D'une façon générale, elles ont une certaine action antiseptique, mal connue d'ailleurs et mal évaluée ; elles ont une tendance à sécher la surface des pertes de substance, paraissent activer la cicatrisation ; elles sont donc probablement *kératoplastiques* ; elles paraissent atténuer les douleurs et les démangeaisons. Appliquées en trop grande abondance, ou trop fréquemment ou trop longtemps, elles peuvent donner lieu à des intoxications dont la symptomatologie variera avec le métal employé.

Voici l'indication sommaire des préparations les plus usuelles :

a. *Oxyde de zinc*. — Poudre blanche, légère, fine, en pommade à 1/10° ou mêlée à de la poudre d'amidon ou à d'autres poudres ; utile dans les *eczémas rouges et suintants*.

b. *Chaux*. — Pure et anhydre, la chaux est un caustique énergique. Eteinte, c'est-à-dire mélangée à l'eau dans les proportions suivantes : eau 40, chaux vive 100, elle est encore très irritante et fait partie de la plupart des pommades dépilatoires. La célèbre préparation des frères MAHON a pour formule :

Axonge.	80 gr.
Soude du commerce.	15 —
Chaux éteinte.	10 —

Mais l'eau de chaux seconde ou médicinale, qui renferme seulement 1^{er},25 de chaux par litre, est un bon topique pour laver les ulcérations et surtout pour les brûlures. Le liniment oléocalcaire comprend parties égales d'huile d'amandes douces et d'eau de chaux et est pour ce genre d'accidents un très bon topique.

c. *Magnésie*. — La magnésie calcinée, l'oxyde de magnésium pur, est une poudre blanche, légère, insoluble, dont on saupoudre les brûlures et qui en calme très rapidement les douleurs (VERGELY). En pommade à 1/10^e, je l'ai employée avec grand avantage pour les *eczémas génitaux des diabétiques*.

d. *Talc ou silicate de magnésie*. — Poudre blanche, légère, douce au toucher, ce corps probablement inerte agit en isolant les surfaces ulcérées, en faisant à leur surface une couche protectrice qui absorbe les liquides et empêche la pénétration des germes pathogènes. Il favorise la cicatrisation des *escarres de décubitus* et convient aussi aux larges pertes de substance. On peut y mélanger des agents plus actifs : sous-nitrate de bismuth, oxyde de zinc, acide salicylique, iodoforme, etc.

DEBOVE l'a employé à l'intérieur dans la *diarrhée des phtisiques* à des doses énormes, de 200 à 400 grammes par jour ; j'en ai obtenu de bons résultats à des doses beaucoup moindres.

e. *Sous-nitrate de bismuth*. — Cette poudre blanche, un peu sèche au toucher, un peu cohérente, est souvent employée pour saupoudrer les *ulcères* et les *brûlures* déjà en voie de cicatrisation, les *fissures*, les *érosions rebelles*, etc. Elle ne doit pas être

employée sur de trop larges surfaces, ni indéfiniment sur de petites ; car il peut survenir des intoxications graves (voy. p. 99).

f. *Dermatol*. — Combinaison de sous-nitrate de bismuth, d'acide acétique et d'acide gallique, cette poudre jaune safran, peu altérable, insoluble, est un succédané de l'iodoforme, dont elle n'a pas les inconvénients ; « antiseptique, excitante, astringente, elle permet d'obtenir de très bons effets dans le traitement des *eczémas humides*, des *brûlures*, des *ulcères variqueux*, ainsi que de quelques *affections oculaires et auriculaires* » (BOCQUILLON-LIMOUSIN).

g. *Sesquioxyde de fer*. — Poudre rouge, qui entre dans la combinaison de l'onguent Canet, si longtemps populaire dans le traitement des dermatoses.

h. *Acétates de plomb et oxydes de plomb*. — Le sous-acétate de plomb liquide, *extrait de Saturne*, versé dans de l'eau de fontaine à la dose de 20 grammes pour 980, constitue l'eau blanche, mélange laiteux par la formation de carbonates et de sulfates de plomb insolubles. Dans l'eau *végéto-minérale* de GOULARD, il y a addition d'un dixième environ d'alcool vulnéraire. Ces liquides sont employés en lavages pour les *érosions des parties génitales*, pour les *herpès récidivants* ; en injections vaginales pour les *ulcérations du col*, les *vaginites*, etc. De larges plaques d'ouate hydrophile imbibées d'eau blanche chaude, bien exprimées, revêtues ensuite d'une toile imperméable forment un excellent pansement pour les *contusions*, les *entorses*, et aussi pour les *ulcérations* ou les *érythèmes des jambes œdématisées des cardiaques*. Le *cérat de Goulard* ou *cérat saturné* (acétate de plomb, 10 ; cérat simple, 90) peut dans ce dernier cas rendre les mêmes services.

Le *minium* et la *litharge* entrent dans la composition de plusieurs emplâtres, justement réputés pour le pansement des *ulcères atoniques et rebelles*, d'origine variqueuse ou de nature scrofuleuse.

i. *Autres composés métalliques*. — Pour être complète, la liste de ces composés devrait être beaucoup plus longue. On pourrait citer plusieurs autres préparations de bismuth ou de plomb, des

composés mercuriels qui ont déjà été étudiés (*calomel, emplâtre de Vigo*), etc.

ARTICLE V

MÉDICATION ANTIPRURIGINEUSE, MENTHOL

Le prurit est un des symptômes les plus pénibles de certaines dermatoses. Il manifeste une excitation spéciale des terminaisons nerveuses dans la peau ; mais cette excitation a une pathogénie variable, elle peut provenir de diverses altérations locales du tégument (il y a des dermatoses prurigineuses et des dermatoses non prurigineuses), d'intoxications extrinsèques ou intrinsèques, urticaire d'origine alimentaire, ictère, urémie ; de désordres nerveux centraux ou périphériques : crises tabétiques de démangeaisons, prurits hystériques.

Toujours fatigante, souvent rebelle, la démangeaison devient parfois un véritable supplice, provoquant d'invincibles insomnies et amenant les malades à la cachexie, au désespoir et au suicide. Le meilleur moyen de la combattre est de reconnaître sa vraie cause et d'agir directement contre elle ; c'est ainsi que souvent on réussit à en triompher. Quand cette indication pathogénique est inapplicable ou insuffisante, le médecin peut disposer de quelques moyens directs pour lutter contre le prurit.

Le choix des vêtements, les bains, les poudres inertes (talc, amidon, lycopode), les lotions fraîches, légèrement alcooliques ou acidulées, quelquefois l'enveloppement de la partie malade dans de l'ouate, l'isolement des surfaces démangeantes sont des moyens souvent efficaces. Parmi ces médications, une place à part doit être faite au *menthol*.

Produit solide dérivé de la menthe du Japon, très peu soluble dans l'eau, soluble dans l'éther et l'alcool, d'une saveur à la fois fraîche et brûlante, le menthol $C^{10}H^{10}OH$ est une sorte d'anesthésique qui n'est pas sans rapport avec la cocaïne. On l'a prétendu *antituberculeux* ; il est certainement antiseptique, mais la propriété qu'on utilise le plus, c'est sa propriété analgésiante et anesthésiante. Directement appliqué sur le front, il

apaise la *migraine*, en déterminant une sensation de froid suivie de chaleur et de rubéfaction. Appliqué sur la peau en pommade ou en solution hydroalcoolique, il calme le *prurit*, en provoquant un refroidissement tellement intense qu'il y a danger à en user sur de grandes surfaces. L'accoutumance est malheureusement rapide. Sur la muqueuse vulvaire, il produit plutôt un sentiment de brûlure qu'un véritable apaisement ; à l'intérieur, à faible dose, il agit assez bien dans la *gastralgie*.

Doses :

- a. A l'intérieur, menthol, 0^{gr}, 10 à 0^{gr}, 20 en deux ou trois cachets.
- b. A l'extérieur, pommade à 1/10 ; ou solution avec : Eau et alcool, àà, 50 grammes, menthol, 10 grammes.

Le *bromocol*, la *véatrine* ont aussi des propriétés antiprurigineuses ; enfin il faut citer le *guaco*, liane originaire du Mexique dont BUTTE a fait une étude intéressante et qui, par l'usage externe aussi bien que par l'usage interne, calmerait les démangeaisons les plus pénibles (Pilules d'extrait de guaco à 10 centigrammes, deux à quatre par jour. Pommades, lotions).

ARTICLE VI

PROCÉDÉS DIVERS D'APPLICATIONS MÉDICAMENTEUSES
PANSEMENTS DERMATOLOGIQUES

En pratique dermatologique, le traitement externe a toujours une haute importance, et si simple qu'il puisse paraître, il doit toujours, ainsi que l'enseigne si judicieusement mon éminent maître, ERNEST BESNIER, rester sous la direction effective du médecin. Celui-ci devra toujours se souvenir que dans cette thérapeutique spéciale, il faut non seulement choisir avec discernement les agents médicamenteux, mais encore saisir l'indication exacte de la façon dont ils doivent être appliqués. La même substance peut être employée en poudre, en pommade ou en lotion ; il n'est pas indifférent d'adopter l'un ou l'autre de ces modes.

1° *Asepsie cutanée, bains*. — Quelle que soit l'affection à